

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : MDE 14/010/2009

ÉFAI

9 avril 2009

### **Irak. Vive préoccupation face aux homicides dont ont été victimes récemment des hommes en raison de leur orientation sexuelle**

Amnesty International a écrit au Premier ministre irakien Nouri al Maliki pour lui faire part de sa vive préoccupation concernant une série d'homicides dont ont été victimes des hommes jeunes uniquement en raison de leur orientation sexuelle ; elle a appelé de ses vœux une action urgente et concertée du gouvernement pour que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements soient déférées à la justice, et que les homosexuels en Irak soient réellement protégés.

Au cours des dernières semaines, au moins 25 garçons et hommes auraient été tués à Bagdad en raison de leur homosexualité présumée ou avérée. Les meurtriers seraient des miliciens chiites armés et des membres des tribus ou des familles des victimes. Des responsables religieux, notamment dans le quartier de Sadr City, auraient incité au cours des dernières semaines leurs disciples à agir pour éradiquer l'homosexualité de la société irakienne, dans des termes incitant, de manière au moins implicite, à utiliser la violence à l'encontre des homosexuels. Les corps de trois homosexuels auraient été découverts dans le quartier de Sadr City les 2 et 3 avril 2009 ; selon certaines sources, des morceaux de papier sur lesquels était écrit « *pervers* » étaient attachés à deux des corps, ce qui laisse supposer que les victimes ont été tuées en raison de leur identité sexuelle.

Dans sa lettre au Premier ministre, Amnesty International se dit préoccupée par le fait que le gouvernement n'a pas condamné publiquement ces meurtres ni fait le nécessaire pour qu'une réelle enquête soit menée et que les auteurs présumés de ces agissements soient déférés à la justice. Elle attire également l'attention dans son courrier sur les propos qu'aurait tenus un haut responsable de la police et qui semblent légitimer, voire encourager, le fait de prendre pour cibles les homosexuels à Bagdad, en violation flagrante de la loi et des normes internationales relatives aux droits humains.

Amnesty International a rappelé au gouvernement irakien qu'un principe fondamental du droit international relatif aux droits humains – et en particulier des traités qui ont été ratifiés par l'Irak et qui engagent sa responsabilité – prévoit que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » et qu'ils doivent pouvoir jouir de tous les droits et libertés reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans distinction aucune fondée sur la race, le sexe, la religion, l'affiliation politique ou toute autre caractéristique, y compris l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

L'organisation a appelé le Premier ministre al Maliki à s'engager à prendre immédiatement des mesures concrètes pour remédier à cette situation, notamment en condamnant publiquement, sans réserves et dans les termes les plus forts, toutes les violences commises à l'encontre d'homosexuels ou d'autres personnes en raison de leur identité sexuelle, de genre, ethnique ou autre ; elle lui a demandé de s'engager à faire en sorte que les responsables présumés de ces violences soient identifiés et traduits en justice. Les policiers ou tout autre agent de l'État qui tolèrent, approuvent ou encouragent de telles violences doivent également être tenus de rendre des comptes ; il faut qu'ils soient poursuivis en justice ou fassent l'objet d'une mesure disciplinaire en étant démis de leurs fonctions.

Document Public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au Royaume-Uni tél. : +44 20 7413 5566 , courriel : [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org).

Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)